ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Russie

Question écrite n° 33389

Texte de la question

M. Renaud Muselier appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur une préoccupation exprimée par les porteurs de titres russes. Ils souhaitent pouvoir bénéficier avant la fin de l'année 1999 d'un acompte sur l'indemnisation promise. En conséquence il lui demande de lui préciser les intentions du Gouvernement en ce domaine et le calendrier qu'il compte mettre en oeuvre.

Texte de la réponse

Les particuliers qui le souhaitaient avaient la possibilité, entre le 6 juillet 1998 et le 5 janvier 1999, de déposer leurs titres d'emprunts russes dans l'une des 4 000 trésoreries publiques, afin que ceux-ci soient recensés. Ces titres sont en cours de traitement. A ce jour, près de 75 % de ces titres ont été vérifiés par le Trésor public, dont les agents procèdent depuis plusieurs mois à ce travail minutieux et inédit avec beaucoup de dévouement. Au total, plus de 300 000 porteurs ont fait recenser plus de 9 millions de titres, la plupart rédigés en cyrillique, et dont les services ont répertorié 4 000 variétés différentes. Les sommes correspondant aux six premiers versements effectués par la Russie ont été affectées à un compte spécial du Trésor. Dans les prochaines semaines, M. Jean-Claude Paye, conseiller d'Etat, remettra au Gouvernement un rapport et des propositions concernant les modalités d'indemnisation des porteurs de titres d'emprunts russes. Ce rapport servira de base à un projet de loi qui sera soumis au Parlement dans les meilleurs délais.

Données clés

Auteur : M. Renaud Muselier
Circonscription : Bouches-du-Rhône (5e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 33389
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : économie
Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 juillet 1999, page 4490
Réponse publiée le : 4 octobre 1999, page 5744